



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/470

S/20802

22 août 1989

FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-quatrième session
Point 34 de l'ordre du jour
provisoire*

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES ET
INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-quatrième année

Lettre datée du 21 août 1989, adressée au Secrétaire général par
les représentants de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, du
Mexique, du Pérou et du Venezuela auprès de l'Organisation des
Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir le texte du communiqué conjoint
des pays membres du Mécanisme permanent de consultation et de concertation
politique daté du 17 août 1989 concernant les résultats de la réunion au sommet des
présidents centraméricains tenue, le 7 août dernier, dans la ville de Tela, au
Honduras.

Nous vous demandons de bien vouloir faire distribuer la présente note et le
communiqué conjoint comme documents officiels de l'Assemblée générale, au titre du
point 34 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Argentine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

Chargé d'affaires par intérim du
Brésil auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Jorge A. VAZQUEZ

(Signé) Alvaro de ALENCAR

A/44/150.

A/44/470
S/20802
Français
Page 2

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la Colombie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Enrique PENALOSA

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Pérou
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Ricardo V. LUNA

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Uruguay
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Felipe H. PAOLILLO

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Jorge MONTANO

Le Chargé d'affaires par intérim du
Venezuela auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Adriana FULIDO

Annexe

**COMMUNIQUE CONJOINT DES PAYS MEMBRES DU MECANISME PERMANENT DE
CONSULTATION ET DE CONCERTATION POLITIQUE DATE DU 17 AOUT 1989
CONCERNANT LES RESULTATS DE LA REUNION AU SOMMET DES PRESIDENTS
CENTRAMERICAINS TENUE A TELA LE 7 AOUT 1989**

Les pays membres du Mécanisme permanent de consultation et de concertation politique (Groupe des Huit) expriment leur satisfaction devant les résultats obtenus lors de la réunion au sommet des présidents centraméricains qui s'est tenue récemment dans la ville de Tela, au Honduras. Ces résultats contribuent à renforcer le processus de pacification inauguré avec les Accords d'Esquipulas II, d'Alajuela et de Costa del Sol et favorisent l'instauration d'une paix solide et durable dans la région.

En conséquence, lesdits pays exhortent toutes les parties qui souhaitent le rétablissement de la paix en Amérique centrale à poursuivre leurs efforts en vue d'assurer le respect de tous les engagements pris à Tela et à tout mettre en œuvre pour appuyer sans réserve la ferme volonté politique de réconciliation que les présidents centraméricains ont manifestée lors de cette réunion au sommet.
